

Manifeste des 10 000

Lever le tabou du suicide pour mieux le prévenir



De nombreux tabous ont été levés : cancer, sida, autisme, handicap, harcèlement, violences faites aux femmes ... **mais pas celui du suicide.**

Le tabou entretient le fléau du suicide

- ⇒ Il nuit aux actions de prévention
- ⇒ Il freine l'octroi des fonds nécessaires à la prévention
- ⇒ Il retient la parole de ceux qui vont mal et des endeuillés frappés par le suicide d'un proche

Les familles tentent de panser leurs plaies, les proches se taisent, le public ignore cette réalité.

Exemples d'idées reçues erronées :

- | | |
|---------------------------------|-------------|
| En parler donne des idées | FAUX |
| Le suicide est une fatalité | FAUX |
| Ceux qui se suicident sont fous | FAUX |

La prévention du suicide est possible

⇒ Par une prise de conscience collective

Chacun peut, par une attitude bienveillante, empêcher un geste désespéré. C'est pourquoi il faut d'abord lever le tabou par une sensibilisation de masse.

⇒ Par une volonté politique

Une volonté politique implique la mise en œuvre, au plan national, d'actions concrètes clairement définies avec les budgets correspondants. Elle doit reconnaître les acteurs de terrain, en particulier les associations dédiées, comme des auxiliaires indispensables à l'accomplissement d'une mission de service public.

Des mesures de prévention efficaces éviteraient des drames humains et réduiraient le coût des conséquences des actes suicidaires (4.5 milliards d'euros*). * Chiffres Inserm 2014

Actions prioritaires pour une prévention efficace

- Sensibilisation médiatique pour déstigmatiser le suicide et les troubles mentaux.
- Sensibilisation au risque suicidaire de tous les acteurs en lien avec les jeunes.
- Formation des médecins généralistes, des professionnels de santé et des acteurs médico-sociaux au repérage de la crise suicidaire.
- Lutte contre toutes les formes d'incitation à l'autodestruction notamment sur internet.
- Amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des patients en milieu psychiatrique ainsi que de l'entourage.
- Soutien financier pérenne aux associations et leur intégration à la mise en œuvre de la politique de prévention nationale.

Pourquoi 10 000 ?

C'est le nombre de suicides en France par an

3 fois plus que les accidents de la route*

Le suicide est la **première cause** de mortalité chez les **25/34 ans**



et la **deuxième cause** pour les **15/24 ans**

Le suicide =

25 morts et 600 tentatives de suicide chaque jour*

SIGNEZ le manifeste sur **www.change.org** et retrouvez le manifeste des 10 000 en version plus détaillée sur **www.phare.org**



J'adhère au Manifeste des 10 000

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

email : _____

J'ai été concerné directement par le suicide : oui non

indirectement par le suicide : oui non

Jamais



PHARE Enfants-Parents
5 rue Guillaumot – 75012 PARIS
Tél : 01 42 66 55 55
vivre@phare.org
www.phare.org

Informations relatives à la protection des données personnelles :

Les coordonnées (nom, prénom, ville et commentaires) seront connues seulement de l'association PHARE Enfants-Parents qui a lancé la pétition. Vos coordonnées ne seront pas disponibles à la consultation publique et votre adresse mail ne sera dévoilée qu'avec votre accord.